

## UN PEU D'HISTOIRE...

Le 7 mars 1945, cinquante-huit personnes du petit village de Sept-Îles, réunies à la demande de monsieur Jos Turmel de l'Union Régionale de Québec, décidèrent de la fondation d'une caisse chez- eux. Les cinquante-huit signèrent la demande de charte et demandèrent leur affiliation à l'Union Régionale de Québec. Le 27 mars suivant, ils élurent les membres de leur conseil d'administration, de leur commission de crédit et de leur conseil de surveillance. Le premier président fut monsieur Georges Blouin et le premier secrétaire-gérant monsieur Charles-Eugène Paradis.

Par ses membres, elle fut, dès sa fondation, à l'image du Sept-Îles d'alors; on y retrouvait le maître de poste, l'instituteur, le curé et son vicaire, un prospecteur, des pêcheurs, des charpentiers, des menuisiers, des cuisiniers, des mécaniciens, des contracteurs, des journaliers et des ménagères. Ce n'était pas encore le Sept-Îles vivant de l'exploitation du fer et de son port de mer, mais déjà ses possibilités étaient connues et quelques-uns des fondateurs prédisaient un avenir très brillant à leur Caisse.

La rue Arnaud, en 1945, c'est la grande rue, la rue principale, la rue des affaires, forcément, il n'y en a qu'une autre, alors la Caisse aura son premier local dans cette rue, dans un petit coin du salon de monsieur Francis Gallienne. Elle ouvre ses portes, officiellement, quelques heures l'après-midi, quelques heures le soir, mais en fait, elle est toujours ouverte puisque, pour rendre service, on est toujours prêt à recevoir les membres.

Elle vit aussi du bénévolat : monsieur Gallienne a prêté le local, madame Gallienne est commis à l'occasion si c'est nécessaire et le secrétaire-gérant reçoit, lui, un salaire, obligatoire selon les statuts, de un dollar par année. Un mois après sa fondation, soit le 30 avril 1945, un premier rapport nous révèle des chiffres assez prometteurs : le capital social souscrit est de 885,00 \$, les épargnes placées sont de 1 292,22 \$. Et, ce qui est plus intéressant, déjà 177 personnes sont membres sur une population d'environ 1 300 âmes.

Le 30 avril 1946, un an plus tard, la Caisse a 263 membres et elle affiche un actif de 17 938,94 \$. C'est déjà un bon succès qui va être dépassé l'année suivante, alors qu'elle aura un actif de 37 153,35 \$ avec un surplus d'opération de 350,00 \$. Ceci a permis, cette année-là, à l'assemblée générale, présidée par monsieur Blouin le 19 avril 1947, de voter un bonus formidable de 100 \$ à monsieur Paradis, le secrétaire-gérant, qui n'avait même pas réclamé encore son salaire de un dollar par année depuis les deux ans qu'il s'occupait de la Caisse. Il faut dire qu'alors, l'intérêt sur l'épargne était de 1 ½ %, sur les prêts sur reconnaissance de dettes de 6 % et sur les prêts hypothécaires de 5 %.

Malgré un changement de local, départ de la rue Arnaud pour le 359 Brochu, les progrès sont très lents jusqu'en 1960. Le nouveau local de la rue Brochu, quoiqu'un peu plus vaste que le petit coin de salon de madame Gallienne, reste quand même très insuffisant. C'est à peine un bureau de secrétaire. Dans ce petit coin, notre Caisse connaît des hauts et des bas. Les grands développements que connaît Sept-Îles, alors que le petit village devient ville, que l'argent circule en abondance, ne lui profitent pas beaucoup. Au contraire, formée pour les gens plus humbles, moins fortunés et courageux, elle est presque oubliée dans cette période d'abondance qui fait facilement des riches d'une semaine, d'un mois, d'une année.

La plupart de ses fondateurs lui restent fidèles, et quelques jeunes hommes d'affaires sérieux qui commencent et connaissent la valeur de l'argent, difficilement gagné, se joignent à eux et réussissent à lui donner un certain élan... Mais, parmi les ouvriers du fer, le message passe difficilement, surtout qu'il s'agit alors, en grande partie, d'ouvriers de la construction, de passage seulement à Sept-Îles et peu intéressés à ces institutions.

Mais la période de construction terminée, l'euphorie du "boum" finie, les ouvriers permanents, ceux qui sont venus pour rester, vont maintenant découvrir la Caisse, apprendre à connaître ses services et de quelle utilité elle peut être pour eux. L'œuvre des anciens septiliens va devenir la providence des nouveaux et leur permettre de se sentir davantage et définitivement chez-eux. C'est la période de stabilisation pour Sept-Îles et de grand développement pour la Caisse.

En 1960, la Caisse prend possession d'un autre local, cette fois comme propriétaire par l'achat de la maison de monsieur Ovila Cormier au 456 Brochu. C'est un peu plus grand, presque le grand luxe; d'abord le gérant peut y loger avec sa famille et il est protégé du froid par une énorme fournaise à l'huile qui ronronne juste à côté de son bureau. C'est quand même dans ce local, transformé, agrandi, retransformé et ré-agrandi deux autres fois, que notre Caisse va connaître ses heures de gloire, non sans peine quand même.

Les ouvriers permanents qui gagnent durement leur vie doivent lutter contre le coût de la vie, logements, nourriture. Dans ces domaines, il n'y a pas assez de concurrence et des abus sont faciles. Quelques-uns d'entre eux songent alors au système coopératif. D'abord ils doivent se construire des maisons; c'est alors la fondation de la Coopérative d'Habitation de Sept-Îles. Pour vivre, cette coopérative a besoin de la Caisse et les ouvriers eux-mêmes en deviennent les propagandistes. Les adhésions sont plus nombreuses, l'actif monte, les prêts sont plus faciles et la Caisse centrale de Lévis aide au besoin.

Puis, c'est la fondation d'une Coopérative de Consommation qui, elle aussi, fait connaître la Caisse et canalise son contingent de nouveaux sociétaires. Tous les mouvements coopératifs se tiennent et il est normal qu'ils s'entraident; c'est ce qui s'est alors produit.

Par ces mouvements, notre Caisse s'est fait connaître, elle a reçu du sang nouveau et en plus grande abondance; en retour, elle n'a pas hésité à aider ces nouvelles coopératives et leur a fait des prêts considérables. Malheureusement, ces coopératives, après des années intéressantes, après des services sérieux et véritables rendus à leurs membres, ont connu des difficultés graves et ont disparu dramatiquement.

La Caisse qui, malgré ces épreuves, n'avait pas abandonné les ouvriers éprouvés par leurs coopératives, ne fut pas abandonnée par eux; ils avaient compris les services inestimables qu'elle pouvait leur rendre.

C'est désormais la grande ascension. En 1962, elle dépasse le demi-million d'actif; en 1965, le cap du premier million est franchi, puis c'est le deux millions en 1968, le 3 millions en 1969, le six millions cinq cents en 1972, le dix millions en 1975, le vingt millions en 1978 et enfin soixante et onze millions en 1995.

Pendant qu'elle grandissait ainsi, des administrateurs compétents et dévoués la dirigeaient au rythme des progrès modernes. Elle a même été en avance sur les autres caisses du Québec, en ouvrant une succursale sur l'avenue Laure; c'était la première caisse à tenter cette expérience qui fut un succès. Elle fut imitée par la suite par d'autres caisses du Québec.

Un moment, avec son dépôt de nuit, son guichet-piétons, sa finition intérieure moderne, la succursale Laure était plus moderne que la Caisse mère; mais les administrateurs avaient des projets précis qui se réalisèrent par l'inauguration officielle d'un nouveau local, vaste, moderne, digne de l'importance de notre Caisse en 1970.

Ce succès très grand, la petite Caisse fondée en 1945 l'a connu grâce au courage et la détermination de ses membres; grâce aussi à leur idéal et à leur foi dans le Mouvement Desjardins. Elle l'a connu aussi grâce à ses employés bénévoles, comme monsieur Charles-Eugène Paradis et madame Francis Gallienne; un peu payés, mais beaucoup plus par dévouement quand même comme mademoiselle Jeannine Tanguay, et grâce au dévouement de ses gérants et surtout à celui des années 1961 à 1989, monsieur René Bergeron. Par la suite le poste de directeur général a été occupé par monsieur Pierre Renaud de juin 1989 à mars 1994, par monsieur André Breault de juin 1994 à juin 1996 et depuis juin 1997 monsieur Serge Parent occupe le poste.

Ce succès fut aussi incarné par tous les administrateurs bénévoles qui se sont succédés à la barre, prenant la relève avec le même courage et la même foi en l'avenir que chaque président a toujours su entretenir.

Ces présidents ont toujours bien représenté le milieu que servait la Caisse : messieurs Georges Blouin, Patrick Gallienne, John Blouin, Florent Cossette, Paul-Ernest Leblanc, J. Armand Boissinot, Jos-Louis Lapointe, Lucien H. Boudreault, Lucien Boily, Clément Côté, Gaston Paradis, Pierre Chouinard, Serge Parent, Réal Charrette, madame Lucie Lessard, monsieur Louis Dubé et le président actuel, monsieur Patrick Gwilliam.

Lorsque fut souligné le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Caisse en 1970, par l'inauguration du nouveau siège social au 405, avenue Brochu, la pensée de tous était la suivante: « Maintenant notre Caisse entreprend son autre quart de siècle plus que jamais tourné vers l'avenir. Les projets sont grands et des plus importants. Tout ce qui est humain, tout ce qui est social, tout ce qui intéresse ses sociétaires et la population de Sept-Îles, ne peut être indifférent aux administrateurs d'une Caisse ».

Les locaux inaugurés en 1966 et en 1970 n'étaient plus adéquats depuis déjà quelques temps et dû au fait que le centre des affaires s'est déplacé avec le centre de notre ville, les administrateurs de la Caisse ont pris la décision de relocaliser le siège social au 760, boulevard Laure et ce, dans le but de mieux servir la population septilienne. Quelques temps après, due à une diminution de l'achalandage et question de rentabilité, nous n'avons eu le choix que de fermer le point de service du 405, avenue Brochu.

Depuis ce temps, la Caisse a connu quelques réaménagements, dont le dernier s'est effectué en 2013 et 2014, par la rénovation extérieure et intérieure de l'établissement. Le rez-de-chaussée, utilisé par le secteur courant et administratif, a été complètement réaménagé et mis au goût du jour. Le 1<sup>er</sup> étage est occupé par le secteur conseil aux particuliers, c'est-à-dire prêts personnels, prêts hypothécaires et placements ainsi que la direction générale. De plus, nous avons à la disposition de nos sociétaires une conseillère en habitation et automobile ainsi qu'une conseillère en assurances de personnes. Les commerçants peuvent également bénéficier des services du Centre financier aux entreprises des caisses de la Côte-Nord, maintenant situé au 598, boul. Laure, bureau 110.

Il est vrai que la Caisse est depuis longtemps présente dans le milieu et qu'elle a contribué au développement de la communauté en supportant des causes qui vous tenaient à cœur.

Et au fil des années, la Caisse populaire Desjardins de Sept-Îles a acquis un savoir-faire et une expertise qui nous permettent de vous offrir des produits et des services de grande qualité.